Motion « Heures spécifiques natation pour les élèves non-nageurs »

Les enseignants du collège …………… de ………… (ville) demandent au rectorat et à la DSDEN du 77/93/94 une dotation complémentaire fléchée pour le soutien aux élèves non-nageurs de notre établissement. Cette dotation permettra d’organiser des séquences spécifiques pour les élèves en difficulté ou d’apporter un enseignant supplémentaire pour organiser des groupes de niveau et faire ainsi bénéficier les élèves en échec d’une attention particulière.

Si le nouveau cadre de la réforme du collège permet d’attribuer des heures d’Accompagnement Personnalisé à l’EPS pour améliorer le taux de réussite au savoir-nager, nous refusons que l’apprentissage et la validation de l’Attestation Scolaire du Savoir-Nager (ASSN) soient mis en concurrence avec les autres disciplines scolaires.

C’est pourquoi nous demandons une dotation spécifique fléchée ~~en~~ d’heures non-nageurs pour l’EPS de notre établissement.